

# Le dialogue social, chemin vers la paix



Peter K.A. Cardinal Turkson  
Préfet du Dicastère pour le Service du développement humain intégral

Paris, Unesco, 16 mai 2017

Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Au moment de prendre la parole en ce haut lieu de la culture, je désire, avant toute chose, m'acquitter d'un agréable devoir, celui de remercier les organisateurs de ce Colloque sur le dialogue social et le rapprochement des cultures par les langues. Je remercie en particulier Mgr Francesco Follo, Observateur permanent du Saint-Siège auprès de l'UNESCO, pour cette heureuse initiative qui se tient en collaboration avec les Missions Étrangères de Paris et à laquelle Mme Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, a bien voulu accorder le patronage de cette Organisation onusienne.

En attendant l'éclairage des spécialistes invités à intervenir dans ce débat, je voudrais pour ma part offrir d'abord quelques brèves réflexions sur l'importance de la langue dans le dialogue entre Église et société, puis je passerai au dialogue social proprement dit, tel que l'entend le Pape François et, enfin, j'aborderai quelques questions liées à la paix et au développement.

## 1. Parole créatrice et en dialogue

### a) La parole créatrice

Quiconque connaît la Bible sait que la parole occupe une place importante dans ce Livre Saint, Parole de Dieu révélée. Dès la première page en effet, on y apprend qu'au commencement Dieu créa le ciel et la terre par sa parole. Dans le récit de la création revient plusieurs fois l'expression « Dieu dit », suivie par les paroles de Dieu avant chaque acte créateur (cf. *Gn 1*). Le Prologue de saint Jean affirme à ce propos qu'au commencement était le Verbe, la Parole, et tout a été créé par cette Parole qui était avec Dieu (cf. *Jn 1*). Parole qui s'incarne, devient une Personne dans le Christ Jésus. D'autres passages de la Bible évoquent ce thème de la Parole de Dieu, un Dieu qui parle aux hommes, s'approche d'eux et les rapproche les uns des autres. Il s'adresse à eux, les enseigne, les réprimande lorsqu'ils n'observent pas son alliance et ses lois. Il les exhorte au bon usage de la parole, les encourage et dialogue continuellement avec eux à travers l'histoire (cf. *Hb 1*). On est là en présence d'une parole qui non seulement crée une fois pour toutes, mais renouvelle l'homme et l'accompagne dans son pèlerinage ici-bas, à travers les vicissitudes de la vie individuelle et sociale.

### b) Parole en dialogue avec le monde

Du moment que, comme nous venons de le voir, la Parole se fait chair et habite parmi les hommes (cf. *Jn 1*), elle entre dans l'histoire humaine et se fait compagne de l'homme, des individus et des peuples, à tel point qu'on ne peut comprendre entièrement le Verbe incarné sans se référer à l'histoire, à la culture, au peuple où il s'incarne.

L'Église tient en haute estime les cultures et les civilisations auxquelles elle annonce la Parole de Dieu, avec lesquelles elle partage le même espace ou une histoire commune. Voilà pourquoi l'Église tient également en grande estime le dialogue avec l'homme contemporain, sa culture, son histoire.<sup>1</sup>

Le dialogue avec l'homme et avec la culture des hommes et des peuples du monde est fondamental pour la mission de l'Église. Celle-ci est porteuse d'une parole de vérité qu'elle offre au monde, mais elle demeure en même temps à l'écoute du monde dans un dialogue constant. Ce n'est pas un hasard si l'Église naissante s'est construite en dialogue avec les cultures environnantes, comme en témoigne la question de l'admission des païens à la foi chrétienne (cf. *Ac* 15).

Avec plus ou moins de bonheur au cours de l'histoire, l'Église s'est investie dans ce dialogue avec les cultures du monde, dont le point culminant a été le Concile Vatican II (1962-1965).<sup>2</sup> Cette assemblée mondiale d'évêques avait notamment décidé que « l'usage de la langue latine, sauf droit particulier, sera conservé dans les rites latins »,<sup>3</sup> ajoutant que « l'emploi de la langue du pays peut être souvent très utile pour le peuple... ».<sup>4</sup>

On comprend dès lors l'importance, et le travail laborieux, de la traduction - dans les langues du pays - des textes jusqu'alors disponibles en latin, traduction qui, par ailleurs, « doit être approuvée par l'autorité ecclésiastique ayant compétence sur le territoire, dont il est question ».<sup>5</sup> Cela exigeait également une connaissance approfondie aussi bien de la langue originale que de celle où l'on traduisait, afin justement de faciliter la compréhension et la communication. La Bible, aussi, allait être traduite dans les langues du pays pour faciliter l'accès du peuple à la Parole de Dieu, ainsi que sa lecture et sa compréhension, car en définitive il faut prier non seulement avec l'esprit mais aussi avec l'intelligence qui fait comprendre ce qu'on dit (cf. *I Cor* 14, 15-16). Cet effort de rapprochement des cultures et d'ouverture au monde a été à la base du mouvement de l'inculturation qui a abouti, entre autres, à une théologie, à une philosophie, et à une liturgie inculturée dans la vie des Églises locales.

Il est bon de rappeler que l'époque du Concile dans l'Église coïncidait, dans la société, avec le temps de la décolonisation, l'ère des indépendances africaines notamment, à quelques exceptions près comme dans le cas de mon pays, le Ghana, devenu indépendant en 1957, soit cinq ans avant le début du Concile. Les élites intellectuelles s'interrogeaient alors dans quelle langue écrire, celle du colonisateur qui donnait une plus grande ouverture sur le monde ou celle du pays qui assurerait un ancrage dans le terroir. L'élite politique, à son tour, devait choisir une langue permettant de rassembler la nation sans l'isoler du reste du monde. On en est arrivé, dans certains pays, à la dichotomie entre langues nationales et langue administrative ou officielle, souvent celle du colonisateur, permettant de ne pas couper le cordon ombilical. Mais celle-ci sera pour la plupart une langue de l'élite, œuvrant dans l'administration, la politique, y compris dans l'Église. Dans le cas de l'armée, on a vu naître dans certains pays une élite militaire autour du chef, partageant avec lui une

<sup>1</sup> « L'homme, dans la pleine vérité de son existence, de son être personnel et en même temps de son être communautaire et social – dans le cercle de sa famille, à l'intérieur de sociétés et de contextes très divers, dans le cadre de sa nation ou de son peuple (et peut-être plus encore de son clan ou de sa tribu), même dans le cadre de toute l'humanité –, cet homme est la première route que l'Église doit parcourir en accomplissant sa mission: il est la première route et la route fondamentale de l'Église, route tracée par le Christ lui-même, route qui, de façon immuable, passe par le mystère de l'Incarnation et de la Rédemption» (Jean-Paul II, Encycl. *Redemptor hominis*, n° 14).

<sup>2</sup> Cf. Concile Œcuménique Vatican II, Const. past. sur l'Église dans le monde de ce temps *Gaudium et spes*, n° 3.

<sup>3</sup> Concile Œcuménique Vatican II, Const. sur la Sainte Liturgie *Sacrosanctum Concilium*, n° 36, §1.

<sup>4</sup> Concile Œcuménique Vatican II, Const. sur la Sainte Liturgie *Sacrosanctum Concilium*, n° 36, §1 ; cf. *ibid.*, n° 63, 101, 113.

<sup>5</sup> Concile Œcuménique Vatican II, Const. sur la Sainte Liturgie *Sacrosanctum Concilium*, n° 36, §4.

même ethnies et une langue commune qui a pu aussi être imposée par la force des choses sur l'étendue nationale.

Après ces réflexions préliminaires, je voudrais à présent passer au vif du sujet. Pour ce faire, je m'inspirerai du Pape François et de ses enseignements.

## 2. Le dialogue social pour la paix

### a. Pope John XXIII and *Pacem in Terris* :

In 1963, not yet two decades after the conclusion of the Second World War, and despite the pledged commitments of Nations to stop wars and to maintain world peace, the human family stood again at the brink of international war. Rival political ideologies had more or less forced the nations of the world into opposed political blocks that competed desperately for supremacy. By erecting the Berlin Wall in 1961, the German Democratic Republic had completely cut off West Berlin from East Berlin and the rest of East Germany. The Eastern Bloc had claimed that the purpose of the Wall was to protect its population from fascism. Yet, in reality, the Berlin Wall served as a barrier to prevent emigration and defection of its suffering population.

The following year (1962) saw nuclear missile sites constructed in Cuba to deter any future invasion attempt by the United States. The United States responded with an air and sea blockade to prevent nuclear weapons from being delivered to Cuba, and it demanded that the Soviet Union dismantle the missile bases and take back all weapons. Tension escalated further when Soviet Premier Nikita Khrushchev wrote to United States President John Kennedy that "The Soviet government considers the violation of the freedom of navigation in international waters and air space to constitute an act of aggression propelling humankind into the abyss of a world nuclear missile war."<sup>7</sup>

Although the Cuban missile crisis and the threat of nuclear war were the proximate occasion for the promulgation of Pope John's Encyclical Letter, *Pacem in terris*, the encyclical does not directly counsel nuclear disarmament, the abolition of war or the opening of space for peace. *Pacem in Terris* does not argue from war to peace, but *from human dignity and relationships*: namely from dialogue to peace! Throughout the encyclical, the undeniable fact of human *relationships* and the irreducible value of human *dignity*, as core ingredients for rapprochement/ dialogue are what occupy Pope John XXIII.

Pope John begins and continues and finishes with the irreducible core of *dignity* within each and every man and woman – and with the dynamics of *relationship* among them all. He begins with the person and the dyad, and he does not stop until he reaches the whole human family and all its institutions and the universal common good they should serve – until, in other words, he reaches *peace on earth* for everyone, based on *relationships* and *dialogue*.

*Relations*, like *coexistence*, begin on small community levels and expand to society, nations and the entire globe. On all these levels and in all these forms of relationships and coexistence, the dignity of the person needs to be safeguarded by cultivating the virtues of *truth, justice, love* and *freedom*. Indeed, *relationships* are not something we happen to be in, and *dignity* is not something that we may or may not have. *Relationships* and *dignity* are what we are as *human*, and no one else

and nothing else in heaven or on earth are so constituted. For this reason, the rights that flow from the human person's dignity are "the basis of the moral legitimacy of every authority",<sup>6</sup> be it local, national or international.

As creatures created with inalienable dignity, we exist in relationship with our brothers and sisters. Outside of such relationships, less than human is what one sadly finds oneself to be. By way of remedy, Pope John XXIII locates peace in the *dignity* of every human being and in persons in *Relationship, which is the setting of dialogue as a means of coexistence in peace!*

b. *Vatican Council II, its Opening and Gaudium et Spes*:. Where *justice* (that is, respect for

Pope John XXIII broached the idea of an Ecumenical Council only three months into his pontificate. When asked why, he reportedly opened a window and said: "I want to throw open the windows of the Church so that we can see out and the people can see in".<sup>7</sup> This wonderful image is worth meditating on. Pope John had two purposes in mind:

- "So that we can see out...." Seeing those who are there, Catholics can learn about them, and discovering their needs, really serve them. While before, the world was to be fled or to be criticized, now a more humble attitude of service would mark the Church's stance towards the world "outside".
- "So that the people can see in" and learn about who and what is inside, and why. Through open windows, dialogue is more likely. This willingness to engage in dialogue represented another important change in the Catholic stance towards the "outside" world.

When Blessed John XXIII said, "the windows of the Church", he obviously meant the whole Church in the whole world, including the Bishops soon to assemble from every corner of the globe. That included the Roman Curia. The desire to open *windows of dialogue* which inspired the Vatican II will bear the concrete fruit of the creation of institutional structures within the Church to carry out the Church's project of rapprochement and dialogue on four crucial levels: with *other Christians* (non-Catholics), with *non-Christian religions*, with *cultures of peoples* and with *the world*. Now the *world* which the Council had in mind "is the whole human family seen in the context of everything which envelopes it: it is the world as the theatre of human history, bearing the marks of its travail, its triumphs and failures, ...." For this *world*, the Council said that it could find "no more eloquent expression of its solidarity and respectful affection..... than to enter into dialogue with it about all these different problems".<sup>8</sup>

c. *Le Pape François et l'Evangelium Gaudium* : Les chantiers du dialogue social pour la paix.

Dans l'exhortation apostolique post-synodale *Evangelii gaudium*, spécialement au chapitre 4, le Pape François partage ses « préoccupations au sujet de la dimension sociale de l'évangélisation » et distingue trois champs du dialogue social « pour accomplir un service en

<sup>6</sup> *Catechism of the Catholic Church*, §1930

<sup>7</sup> [http://www.newworldencyclopedia.org/entry/John\\_XXIII](http://www.newworldencyclopedia.org/entry/John_XXIII)

<sup>8</sup> Cf. *Gaudium et spes*, §2-3.

faveur du plein développement de l'être humain et procurer le bien commun : le dialogue avec les États, avec la société – qui inclut le dialogue avec les cultures et avec les sciences – et avec les autres croyants qui ne font pas partie de l'Église catholique ».<sup>9</sup>

L'Église partage avec l'État le souci pour la paix considérée comme un bien universel qui requiert la collaboration avec toutes les autorités tant au niveau national qu'international. Le dialogue qui s'instaure à ce niveau cherche à promouvoir la rencontre, à « projeter la recherche de consensus et d'accords, mais sans la séparer de la préoccupation d'une société juste, capable de mémoire, et sans exclusions ».<sup>10</sup> Le Pape continue en affirmant que « L'auteur principal, le sujet historique de ce processus, c'est le peuple et sa culture, et non une classe, une fraction, un groupe, une élite. Nous n'avons pas besoin d'un projet de quelques-uns destiné à quelques-uns, ou d'une minorité éclairée ou qui témoigne et s'approprie un sentiment collectif. Il s'agit d'un accord pour vivre ensemble, d'un pacte social et culturel ».<sup>11</sup>

Il est important de noter que le dialogue n'évacue pas, mais qu'il renforce la responsabilité de l'État qui est « de prendre soin et de promouvoir le bien commun de la société », responsabilité qui doit être assumée dans le respect des principes de subsidiarité et de solidarité et que l'État ne peut déléguer. En même temps, le Saint-Père souligne que dans ce dialogue, « l'Église n'a pas de solutions pour toutes les questions particulières. Mais, avec les diverses forces sociales, elle accompagne les propositions qui peuvent répondre le mieux à la dignité de la personne humaine et au bien commun ».<sup>12</sup> On notera l'interaction entre l'Église et les autres forces de la société en vue d'une alliance plus large pour défendre la dignité et les droits de la personne, ainsi que les valeurs fondamentales de l'existence humaine.

Le deuxième champ concerne le dialogue entre la foi, la raison et les sciences. Le Pape affirme à ce sujet que contrairement au scientisme et au positivisme qui n'admettent pas d'autres formes de connaissances en dehors des sciences positives, « l'Église propose un autre chemin, qui exige une synthèse entre un usage responsable des méthodologies propres des sciences empiriques, et les autres savoirs comme la philosophie, la théologie, et la foi elle-même, qui élève l'être humain jusqu'au mystère qui transcende la nature et l'intelligence humaine. La foi ne craint pas la raison ; au contraire elle la cherche et lui fait confiance, parce que "la lumière de la raison et celle de la foi viennent toutes deux de Dieu" ».<sup>13</sup> Il est clair que la foi ne peut s'opposer à la raison tant que celle-ci respecte la valeur suprême de la personne humaine et le caractère sacré et inviolable de la vie humaine de la conception à la mort naturelle<sup>14</sup>. En même temps, l'Église prend ses distances vis-à-vis des sciences lorsque celles-ci vont au-delà de l'objectif formel de leurs disciplines et se transforment en « une idéologie déterminée qui ferme le chemin à un dialogue authentique, pacifique et fructueux ».<sup>15</sup> La foi s'oppose non pas à la science, mais à la science qui va au-delà de la raison et devient un absolu.

Le dialogue social se fait également sur un autre chantier : l'œcuménisme ou le dialogue avec d'autres chrétiens non-catholiques. On sait par exemple le poids qu'a eu la proposition du Patriarche œcuménique dans la décision du Pape François d'instituer une Journée mondiale de

<sup>9</sup> François, Exhort. apost. *Evangelii gaudium*, § 238.

<sup>10</sup> François, Exhort. apost. *Evangelii gaudium*, n° 239.

<sup>11</sup> François, Exhort. apost. *Evangelii gaudium*, n° 239.

<sup>12</sup> François, Exhort. apost. *Evangelii gaudium*, n° 241.

<sup>13</sup> François, Exhort. apost. *Evangelii gaudium*, n° 242.

<sup>14</sup> Cf. Jean-Paul II, Encycl. *Evangelium vitae*, 93 ; *Catéchisme de l'Église Catholique*, n° 2319, 2322, 2323 ; Conseil Pontifical « Justice et Paix », *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, n° 231, 553.

<sup>15</sup> François, Exhort. apost. *Evangelii gaudium*, n° 243.

prière pour la sauvegarde de la création, célébrée chaque année le 1<sup>er</sup> septembre en même temps que les Églises orthodoxes. On pourrait évoquer d'autres initiatives œcuméniques qui soulignent la préoccupation pour la paix avec les autres pèlerins et compagnons de route,<sup>16</sup> pour l'unité des chrétiens et celle de la famille humaine<sup>17</sup> contredite par le scandale des chrétiens divisés.<sup>18</sup> C'est la paix elle-même qui est mise en péril, car, comme l'affirme le Saint-Père, « Les signes de division entre les chrétiens dans des pays qui sont brisés par la violence, ajoutent d'autres motifs de conflit de la part de ceux qui devraient être un actif ferment de paix ».<sup>19</sup>

Le judaïsme – qui constitue « une racine sacrée » de l'identité chrétienne<sup>20</sup> – est un autre partenaire du dialogue social, et celui-ci se construit également avec les croyants des religions non chrétiennes. Le dialogue interreligieux, qui « est une condition nécessaire pour la paix dans le monde »,<sup>21</sup> requiert avant tout de chaque interlocuteur ou partenaire d'être enraciné dans sa propre identité culturelle et religieuse au service de la justice et de la paix et en vue d'un engagement éthique.<sup>22</sup> Ainsi, « Une ouverture diplomatique qui dit oui à tout pour éviter les problèmes ne sert à rien, dit le Pape, parce qu'elle serait une manière de tromper l'autre et de nier le bien qu'on a reçu comme un don à partager généreusement. L'Évangélisation et le dialogue interreligieux, loin de s'opposer, se soutiennent et s'alimentent réciproquement ».<sup>23</sup>

Face à l'Islam, en particulier, le Pape recommande une formation adéquate des interlocuteurs, « non seulement pour qu'ils soient solidement et joyeusement enracinés dans leur propre identité, mais aussi pour qu'ils soient capables de reconnaître les valeurs des autres, de comprendre les préoccupations sous-jacentes à leurs plaintes, et de mettre en lumière les convictions communes. Nous chrétiens, nous devrions accueillir avec affection et respect les immigrés de l'Islam qui arrivent dans nos pays, de la même manière que nous espérons et nous demandons être accueillis et respectés dans les pays de tradition islamique. Je prie et implore humblement ces pays, insiste le Saint-Père, pour qu'ils donnent la liberté aux chrétiens de célébrer leur culte et de vivre leur foi, prenant en compte la liberté dont les croyants de l'Islam jouissent dans les pays occidentaux ! Face aux épisodes de fondamentalisme violent qui nous inquiètent, l'affection envers les vrais croyants de l'Islam doit nous porter à éviter d'odieuses généralisations, parce que le véritable Islam et une adéquate interprétation du Coran s'opposent à toute violence ».<sup>24</sup> La paix se construit dans le dialogue respectueux de l'identité de chacun et dans la réciprocité.

Enfin, après les champs du dialogue, vient le contexte, celui de la liberté religieuse, dans le respect de l'identité de chacun. En effet, « Un sain pluralisme, qui dans la vérité respecte les différences et les valeurs comme telles, n'implique pas une privatisation des religions, avec la prétention de les réduire au silence, à l'obscurité de la conscience de chacun, ou à la marginalité de l'enclos fermé des églises, des synagogues et des mosquées. Il s'agirait en définitive d'une nouvelle forme de discrimination et d'autoritarisme. Le respect dû aux minorités agnostiques et non croyantes ne doit pas s'imposer de manière arbitraire qui fasse taire les convictions des majorités croyantes ni ignorer la richesse des traditions religieuses. Cela, à la longue, susciterait plus de

<sup>16</sup> Cf. François, Exhort. apost. *Evangelii gaudium*, n° 244.

<sup>17</sup> Cf. François, Exhort. apost. *Evangelii gaudium*, n° 245.

<sup>18</sup> François, Exhort. apost. *Evangelii gaudium*, n° 246.

<sup>19</sup> François, Exhort. apost. *Evangelii gaudium*, n° 246.

<sup>20</sup> Cf. *ibid.* n° 247.

<sup>21</sup> François, Exhort. apost. *Evangelii gaudium*, n° 250.

<sup>22</sup> Cf. François, Exhort. apost. *Evangelii gaudium*, n° 250.

<sup>23</sup> François, Exhort. apost. *Evangelii gaudium*, n° 251.

<sup>24</sup> François, Exhort. apost. *Evangelii gaudium*, n° 253.

ressentiment que de tolérance et de paix ». <sup>25</sup> D'où l'importance de l'incidence publique de la religion, <sup>26</sup> une question que le Pape émérite Benoît XVI avait évoquée dans son Encyclique *Caritas in veritate* : « La religion chrétienne et les autres religions – affirmait-il - ne peuvent apporter leur contribution au développement *que si Dieu a aussi sa place dans la sphère publique*, et cela concerne les dimensions culturelle, sociale, économique et particulièrement politique. (...) La négation du droit de professer publiquement sa religion et d'œuvrer pour que les vérités de la foi inspirent aussi la vie publique a des conséquences négatives sur le développement véritable. L'exclusion de la religion du domaine public, comme, par ailleurs, le fondamentalisme religieux, empêchent la rencontre entre les personnes et leur collaboration en vue du progrès de l'humanité. La vie publique s'appauvrit et la politique devient opprimante et agressive. Les droits humains risquent de ne pas être respectés soit parce qu'ils sont privés de leur fondement transcendant soit parce que la liberté personnelle n'est pas reconnue. Dans le laïcisme et dans le fondamentalisme, la possibilité d'un dialogue fécond et d'une collaboration efficace entre la raison et la foi religieuse s'évanouit. *La raison a toujours besoin d'être purifiée par la foi*, et ceci vaut également pour la raison politique, qui ne doit pas se croire toute puissante. À son tour, *la religion a toujours besoin d'être purifiée par la raison* afin qu'apparaisse son visage humain authentique. La rupture de ce dialogue a un prix très lourd au regard du développement de l'humanité ». <sup>27</sup>

Le Pape appelle par ailleurs à un dialogue social qui transcende les limites de la religion et englobe également « ceux qui, ne se reconnaissant d'aucune tradition religieuse, cherchent sincèrement la vérité, la bonté, la beauté (...). Nous les voyons comme de précieux alliés dans l'engagement pour la défense de la dignité humaine, la construction d'une cohabitation pacifique entre les peuples et la protection de la création. Un espace particulier est celui des dénommés nouveaux *Aréopages*, comme "le parvis des gentils", où "croyants et non croyants peuvent dialoguer sur les thèmes fondamentaux de l'éthique, de l'art, de la science, et sur la recherche de la transcendance" . Ceci aussi est un chemin de paix pour notre monde blessé ». <sup>28</sup>

### 3. Le développement, un chemin de paix

Je voudrais à présent passer à une autre dimension du dialogue pour la paix, à savoir le développement. C'est une préoccupation qui est au cœur du Dicastère pour le Service du Développement Humain Intégral, dont le Saint-Père m'a confié la direction il y a quelques mois. Il est intéressant de rappeler que ce nouvel organisme du gouvernement de l'Église universelle a intégré quatre anciens organismes, dont le Conseil Pontifical « Justice et Paix » que je présidais jusqu'à la création du Dicastère actuel. L'idée de la création de ce Conseil, qui remonte au Concile Vatican II, est en étroite relation avec le développement de l'homme et des peuples. Dans son Encyclique *Populorum progressio*, le Bienheureux Pape Paul VI déclarait que « dans le désir de répondre au vœu du Concile et de concrétiser l'apport du Saint-Siège à cette grande cause des peuples en voie de développement, Nous avons estimé qu'il était de Notre devoir de créer parmi les organismes centraux de l'Église une Commission pontificale chargée de "susciter dans tout le peuple de Dieu la pleine connaissance du rôle que les temps actuels réclament de lui de façon à promouvoir le progrès des peuples plus pauvres, à favoriser la justice sociale entre les nations, à

<sup>25</sup> François, Exhort. apost. *Evangelii gaudium*, n° 255.

<sup>26</sup> François, Exhort. apost. *Evangelii gaudium*, n° 256.

<sup>27</sup> Benoît XVI, Encycl. *Caritas in veritate*, n° 56.

<sup>28</sup> François, Exhort. apost. *Evangelii gaudium*, n° 257.

offrir à celles qui sont moins développées une aide telle qu'elles puissent pourvoir elles-mêmes et pour elles-mêmes à leur progrès" : Justice et paix est son nom et son programme. Nous pensons que celui-ci peut et doit rallier, avec nos fils catholiques et frères chrétiens, les hommes de bonne volonté. Aussi est-ce à tous que Nous adressons aujourd'hui cet appel solennel à une action concertée pour le développement intégral de l'homme et le développement solidaire de l'humanité ». <sup>29</sup>

Du reste, c'est dans *Populorum progressio* que l'on trouve cette célèbre affirmation de Paul VI : « Le développement est le nouveau nom de la paix ». <sup>30</sup> Un véritable programme, donc, pour l'Église et pour la société, qui requiert l'engagement de tous. <sup>31</sup> « Qui ne voudrait y œuvrer de toutes ses forces ? » s'interrogeait Paul VI. <sup>32</sup>

Je voudrais dans ce contexte rappeler l'énorme travail en faveur du développement, de la réconciliation et de la paix mené dans le monde par tant de religieux et de religieuses. Ces dernières, en particulier, souvent au prix de leur propre vie, conduisent un remarquable ministère de présence, d'assistance matérielle, d'accompagnement spirituel et de guérison de blessures multiples dont les résultats sont sous nos yeux. Il convient par ailleurs de rappeler que beaucoup de missionnaires ont consacré des efforts louables à l'étude et à la divulgation des langues locales de même qu'à la traduction de la Bible dans ces langues.

Que l'on doive travailler au développement, tout le monde est d'accord à ce sujet. La question est de savoir quelle forme de développement promouvoir et comment y parvenir. À ce propos, le Pape François affirme sans ambiguïté qu'« une paix qui n'est pas le fruit du développement intégral de tous n'aura pas d'avenir et sera toujours semence de nouveaux conflits et de diverses formes de violence ». <sup>33</sup> Et il ajoute que la tâche de promouvoir le bien commun de la société et le développement intégral de tous revient avant tout à l'État. <sup>34</sup>

Le terme « intégral » donne une indication claire sur la nature du développement que l'on doit poursuivre. C'est le développement de chaque homme et de tous les hommes, un développement qui ne se limite pas à la seule sphère matérielle mais qui la transcende pour englober la dimension spirituelle de la personne, corps et esprit. Benoît XVI affirmait déjà que « le développement a besoin des religions et des cultures des différents peuples », et appelait à « opérer un discernement approprié (...) concernant la contribution que peuvent apporter les cultures et les religions en vue d'édifier la communauté sociale dans le respect du bien commun (...), en particulier de la part de ceux qui exercent le pouvoir politique ». <sup>35</sup> Le progrès matériel en effet doit, en ce sens, toujours être accompagné de la croissance spirituelle et celle-ci ne peut faire abstraction de la dimension humaine.

Comme je l'ai relevé plus haut, le Pape François évoque, au sujet du dialogue interreligieux, la question des immigrés de foi islamique et invite à une attitude de respect mutuel. Cela me fait tourner le regard vers la grande question des migrations et aux défis qu'elle pose à la paix sociale. Je l'aborde volontiers, d'autant qu'une section de mon dicastère s'occupe spécialement des questions liées aux migrants et aux réfugiés.

<sup>29</sup> Paul VI, Encycl. *Populorum progressio*, n° 5. Cf. Concile Œcuménique Vatican II, Const. past. sur l'Église dans le monde de ce temps *Gaudium et spes*, n° 90 ; Paul VI, Motu Proprio *Catholicam Christi Ecclesiam*, 6 Janvier 1967.

<sup>30</sup> Paul VI, Encycl. *Populorum progressio*, n° 87 ; cf. *ibid.*, n° 76-80.

<sup>31</sup> Cf. Paul VI, Encycl. *Populorum progressio*, n° 87.

<sup>32</sup> Paul VI, Encycl. *Populorum progressio*, n° 87.

<sup>33</sup> François, Exhort. apost. *Evangelii gaudium*, n° 219.

<sup>34</sup> Cf. François, Exhort. apost. *Evangelii gaudium*, n° 240.

<sup>35</sup> Benoît XVI, Encycl. *Caritas in veritate*, n° 55.



Ce phénomène concerne aussi bien les pays d'origine ou de départ, que ceux de transit, de destination ou de retour.

Pour ce qui concerne les immigrés parvenus à destination, le défi est double : l'accueil et l'intégration. Sur le plan purement humain, l'accueil de l'étranger a toujours posé des problèmes, y compris dans la Bible. L'étranger est celui qui cherche à partager nos espaces de vie et nos moyens de subsistance ; il est vu parfois comme celui qui restreint, pour ne pas dire qui vole, nos possibilités d'épanouissement ; celui dont les coutumes sont différentes des nôtres sinon totalement opposées à elles. L'accueil de cet étranger, souvent considéré comme le bouc émissaire de nos maux, toujours suspecté à tort ou à raison et regardé avec méfiance, constitue pourtant un défi majeur pour notre monde et doit être considéré comme le thermomètre de l'humanité de nos sociétés. Qui plus est, c'est un devoir de mémoire et de vérité auquel on ne peut se dérober, comme le rappelait humblement le Pape François aux parlementaires américains.<sup>36</sup> Alors que la société se mondialise, l'enfermement sur soi ne peut être que suicidaire. Ceux qui aujourd'hui construisent des murs et ferment leurs frontières, sont ceux qui, hier encore, avaient trouvé accueil hors des frontières de leurs pays, pour une raison ou une autre, et qui se nourrissent encore de ressources naturelles de ceux à qui ils n'osent pas rendre la politesse.

L'intégration des immigrés passe également par des lois justes qui favorisent ce processus au lieu de l'entraver, notamment en ce qui concerne l'octroi des titres de séjour, le regroupement familial, la citoyenneté, l'accès au travail, au logement, aux soins médicaux et la scolarisation des enfants. Il est vrai que Rome ne s'est pas faite en un jour, mais elle s'est faite parce qu'au départ il y avait la ferme volonté de la faire. Or, ce qui manque souvent, c'est la volonté politique de faire des réformes appropriées et de prendre des mesures adéquates en ce domaine.

Un facteur sans lequel tout projet d'intégration serait voué à l'échec est l'apprentissage de la langue du pays d'accueil. Malheureusement, il arrive souvent que des requérants d'asile, craignant le rejet de leur demande, refusent d'investir des efforts, ou interrompent ceux déjà amorcés, dans une entreprise sans de meilleurs lendemains.

Je ne m'attarderai pas sur les pays de transit, et je me limiterai à dire que ces pays doivent éviter de tomber dans le piège de la déshumanisation des migrants par toutes sortes de pratiques contraires à leur dignité humaine, notamment en ce qui concerne les critères de sélection des candidats à l'émigration, leurs conditions d'hébergement, de détention et de voyage ainsi que le prix à payer pour participer à une aventure qui risque de finir au fond de la mer ou dans les mailles des trafiquants de tous bords.<sup>37</sup>

Les pays de départ, qui deviendront pour certains des pays de retour – en cas de retour volontaire ou de refoulement – méritent une attention particulière. Chaque migrant a une histoire, et

<sup>36</sup> « Au cours des derniers siècles, des millions de gens sont venus dans ce pays pour poursuivre leur rêve de bâtir un avenir de liberté. Nous, le peuple de ce continent, nous n'avons pas peur des étrangers, parce que la plupart d'entre nous était autrefois des étrangers. Je vous le dis en tant que fils d'immigrés, sachant que beaucoup d'entre vous sont aussi des descendants d'immigrés. Tragiquement, les droits de ceux qui étaient ici longtemps avant nous n'ont pas été toujours respectés. À ces peuples et à leurs nations, du cœur de la démocratie américaine, je souhaite réaffirmer ma plus haute estime et mon appréciation. Ces premiers contacts ont été souvent mouvementés et violents, mais il est difficile de juger le passé avec les critères du présent. Cependant, quand l'étranger parmi nous nous sollicite, nous ne devons pas répéter les péchés et les erreurs du passé. Nous devons nous résoudre à présent à vivre de manière aussi noble et aussi juste que possible, alors que nous éduquons les nouvelles générations à ne pas tourner le dos à nos "voisins", ni à rien autour de nous. Bâtir une nation nous demande de reconnaître que nous devons constamment nous mettre en relation avec les autres, en rejetant l'esprit d'hostilité en vue d'adopter un esprit de subsidiarité réciproque, dans un constant effort pour faire de notre mieux. Je suis confiant que nous pouvons le faire» (François, *Discours au Congrès des États-Unis d'Amérique*, 24 septembre 2015).

<sup>37</sup> Cf. François, *Non plus esclaves, mais frères*. Message pour la Journée mondiale de la Paix 2015.

chaque migrant appartient à une communauté, un pays, une nation. La situation des pays de départ des migrants ne doit pas nous laisser indifférents, car c'est là qu'il faudrait chercher non seulement les causes des migrations mais aussi les solutions à y apporter, à moins qu'il ne s'agisse d'une décision volontaire à émigrer, un droit humain qui peine malheureusement à trouver un accueil sous de nombreux cieux. Cela dit, les migrations demeurent un baromètre de la santé du pays d'où l'on émigre. Dans leur lettre pastorale publiée le 25 mai 2014 et intitulée « Qu'as-tu fait de ton frère ? », les évêques d'Érythrée, face au départ de nombreux jeunes de leur pays, affirmaient que personne ne quitte son pays qui regorge de miel pour aller chercher les mêmes possibilités de vie dans un autre pays.<sup>38</sup> De miel, l'Afrique en regorge. Le problème se trouve dans la gestion et la distribution de ce patrimoine. Souvent, hélas, il ne profite qu'à une minorité oligarchique s'accrochant au pouvoir pour continuer d'en tirer des bénéfices juteux.<sup>39</sup> Il est souhaitable que, dans la mesure du possible, chacun puisse trouver dans son propre pays les ressources et les conditions nécessaires pour son épanouissement. Ce qui vaut surtout pour les jeunes dont les vies sont tournées vers l'avenir, qu'il s'agisse de leur formation, de leur éducation ou de leur insertion dans la vie professionnelle. Pourquoi les jeunes devraient-ils émigrer d'un pays doté de nombreuses ressources naturelles pour aller vivre en mendiant à l'étranger ? Pourquoi les meilleures élites des pays en développement devraient-elles émigrer si ce n'est pour trouver de meilleures conditions d'emploi et de vie à l'étranger ? Ceux qui ont la responsabilité de changer les choses ont le devoir et la grave obligation de prendre conscience de cette situation et de trouver des moyens pour y remédier.

Il faut reconnaître que les situations ou les causes des migrations, en particulier des pays du Sud vers ceux du Nord, remontent à des responsabilités actuelles des dirigeants de ces pays, certes, mais aussi à des responsabilités historiques, hégémoniques et géopolitiques qui poussent certains pays occidentaux à apporter leur soutien à des gouvernements du Tiers monde qui ne sont pas soucieux du développement de leurs peuples et violent au grand jour les droits humains de leurs citoyens. C'est pourquoi, lors d'une rencontre sur ce thème, organisée par le Conseil Pontifical « Justice et Paix » en collaboration avec le Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en Déplacement, pour les Ambassadeurs des pays africains accrédités près le Saint-Siège, ceux-ci ont proposé d'élargir ces discussions à leurs collègues européens afin d'approfondir ensemble cette question qui ne peut être unilatéralement résolue, y compris en ce qui concerne les conflits qui sévissent dans les pays en développement et dont les cerveaux et autres pêcheurs en eaux troubles se trouvent souvent en dehors de ces pays, bien que bénéficiant largement des complicités locales.

En définitive, le défi consiste à rendre attrayants les pays d'émigration : qu'ils ne soient pas seulement une curiosité touristique pour les étrangers, mais qu'ils deviennent réellement un lieu où il fait bon vivre pour leurs propres citoyens. Pour endiguer les flux migratoires et éviter la fuite des cerveaux, qui privent les pays en développement de leurs ressources humaines, il faut mettre sur pied des projets de développement endogène pouvant favoriser l'emploi de la jeunesse. Le maître-mot est participation. Ainsi, « Dans les *interventions en faveur du développement, le principe de la centralité de la personne humaine* doit être préservé car elle est le sujet qui, le premier, doit prendre en charge la tâche du développement. (...) Les programmes de développement, pour pouvoir être

<sup>38</sup> Cf. Évêques d'Érythrée, *Where is your brother ?*, n° 19.

<sup>39</sup> « *Le développement est impossible, s'il n'y a pas des hommes droits, des acteurs économiques et des hommes politiques fortement interpellés dans leur conscience par le souci du bien commun.* La compétence professionnelle et la cohérence morale sont nécessaires l'une et l'autre » ( Benoît XVI, Encycl. *Caritas in veritate*, n° 71). C'est pourquoi le choix de ceux qui doivent gouverner est capital, car il y va de l'avenir du pays et du bien-être de ses citoyens.

adaptés aux situations particulières, doivent être caractérisés par la flexibilité. Et les personnes qui en bénéficient devraient être directement associées à leur préparation et devenir protagonistes de leur réalisation ». <sup>40</sup> Il est crucial de donner la parole aux populations intéressées pour les faire participer aux décisions affectant leurs vies et les projets pour leur développement intégral. Il est recommandé également de promouvoir des projets communautaires pouvant favoriser la réconciliation et renforcer la cohésion sociale et l'intégration, sans discrimination à l'encontre d'un groupe ou de l'autre.

Une telle réappropriation du devenir des peuples par les peuples eux-mêmes devra également prendre en compte leur patrimoine culturel et la question de la propriété intellectuelle, de telle manière que rien de ce qui fait leur identité ne puisse être détourné au profit de groupes ou peuples étrangers.

La contribution de l'UNESCO, cette haute institution de l'éducation, de la science et de la culture, est cruciale pour le devenir des pays en développement et la formation de leur jeunesse. L'éducation à la paix et à la justice devrait trouver dans ce parcours de formation un espace adéquat, <sup>41</sup> qui doit également demeurer ouvert à la promotion des langues - nationales et autres - dans un contexte de mondialisation et d'intégration croissante. D'aucuns croient que l'anglais s'impose comme la langue de la mondialisation. Cela n'est vrai cependant que dans une certaine mesure, car il ne faut pas perdre de vue que l'anglais partage cet espace mondialisé avec d'autres langues parlées par un nombre considérable d'habitants du monde.

Par ailleurs, la connaissance des langues étrangères peut favoriser le rapprochement des individus et des peuples, améliorer la communication, promouvoir la réconciliation et surmonter des préjugés et stéréotypes. Un jeune prêtre africain faisait part de sa conversion culturelle à propos d'une langue de son pays qu'il considérait comme langue des voyous parce qu'utilisée par l'armée pour donner des ordres. Il ne croyait donc pas qu'on pouvait prier et invoquer Dieu dans cette langue, jusqu'au jour où il fut envoyé dans cette zone linguistique pour y accomplir son ministère sacerdotal. C'est alors qu'il comprit que Dieu pouvait être invoqué dans n'importe quelle langue, y compris dans celle qu'il considérait jusque-là comme une langue des barbares.

### **Conclusion :**

Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Devant cette auguste assemblée, il m'a paru opportun pour mon propos d'offrir quelques considérations en partant des réflexions inspirées de la Bible sur l'importance de la Parole de Dieu pour l'humanité et le bon usage de la langue dans les relations humaines.

<sup>40</sup> Benoît XVI, Encycl. *Caritas in veritate*, n° 47.

<sup>41</sup> Cf. Benoît XVI, *Éduquer les jeunes à la justice et à la paix*. Journée mondiale de la paix 2012. S'agissant des responsables de cette éducation, Benoît XVI cite la famille comme cellule originare de la société et la responsabilité qui incombe aux parents, les institutions éducatives, les responsables politiques, le monde des médias et les jeunes eux-mêmes. Se tournant vers les responsables politiques, le Pape leur demande « d'aider concrètement les familles et les institutions éducatives à exercer leur droit et leur devoir d'éduquer. Un soutien adapté à la maternité et à la paternité ne doit jamais manquer. Qu'ils fassent en sorte que l'accès à l'instruction ne soit jamais nié à personne, et que les familles puissent choisir librement les structures éducatives qu'elles retiennent être plus conformes au bien de leurs enfants. Qu'ils s'engagent à favoriser le regroupement des familles qui sont divisées par la nécessité de trouver des moyens de subsistance. Qu'ils offrent aux jeunes une image limpide de la politique, comme un service véritable pour le bien de tous » (*ibid.*, n°2).

À la lumière des enseignements des Papes, notamment du Pape François, j'ai essayé d'explicitier la notion de dialogue social pour la paix et certains des défis que ce dialogue appelle à relever.

Je m'en voudrais de terminer sans évoquer le dialogue avec la création. Si le Pape a choisi pour son encyclique sur l'écologie le titre de *Laudato si'*, tiré du Cantique des créatures de Saint François d'Assise, c'est qu'il a voulu indiquer que pour sauvegarder la maison commune, il faut être à l'écoute de la création. Ceci requiert un dialogue interdisciplinaire<sup>42</sup> mais aussi un dialogue intergénérationnel qui prenne en compte les besoins des générations actuelles sans perdre de vue ceux des générations futures.<sup>43</sup>

La paix se construit avec les hommes et les peuples à l'écoute de la création qui gémit en travail d'enfantement (cf. *Rm* 8, 22). C'est ensemble qu'il faut s'efforcer de sauvegarder l'héritage reçu par chaque génération avec pour mission de le transmettre aux générations successives. Puisse l'UNESCO aider les peuples du monde à ne jamais interrompre cette chaîne de solidarité et de dialogue dont dépendent la paix et l'avenir de notre humanité.

J'ai commencé par la création et je termine également par là en vous remerciant de votre attention.

---

<sup>42</sup> En publiant son Encyclique *Laudato si'* sur la sauvegarde de la maison commune, le Pape François a voulu entrer en dialogue (cf. *ibid.*, n°3) avec tous, avec la création elle-même, et avec Dieu le Créateur: « En effet, on ne peut pas envisager une relation avec l'environnement isolée de la relation avec les autres personnes et avec Dieu. Ce serait un individualisme romantique, déguisé en beauté écologique, et un enfermement asphyxiant dans l'immanence » (*ibid.*, n° 119 ; cf. aussi chapitre V, Section V : « Les religions dans le dialogue avec les sciences », n° 119-201).

<sup>43</sup> Cf. François, Encyclique *Laudato si'*, n° 159-162 : « La justice entre générations ».